

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

RESTRICTED

S/NGMTS/10

11 avril 1996

(96-1282)

Groupe de négociation sur les services de transport maritime

NOTE SUR LA REUNION DES 26 ET 29 MARS 1996

Le Groupe de négociation sur les services de transport maritime a tenu sa dixième réunion les 26 et 29 mars 1996. L'ordre du jour de la réunion figurait dans l'aérogramme WTO/AIR/296 du 12 mars 1996.

Au titre du point A de l'ordre du jour - présentation des offres - le Président a souligné que tous les participants devaient présenter des offres conditionnelles complètes aussi rapidement que possible. Le Brésil, la Colombie et la Côte d'Ivoire avaient présenté leurs premières offres au cours de la réunion. Elles portaient toutes sur les trois grands volets: transports maritimes internationaux, services auxiliaires et accès et recours aux installations portuaires. L'Argentine, le Maroc, le Mexique et la Pologne ont indiqué qu'ils présenteraient bientôt des offres, tandis que l'Indonésie et Singapour ont dit qu'elles répondraient de manière positive à la demande visant à ce qu'elles améliorent leurs offres. L'Australie, les Communautés européennes, le Japon, la Norvège et la Nouvelle-Zélande étaient de ceux qui ont pris note avec satisfaction des nouvelles offres et des indications selon lesquelles d'autres offres seraient bientôt présentées. Le Président a fait observer que la Suisse ne s'était pas contentée de réintroduire l'offre qu'elle avait retirée en 1993, mais qu'elle l'avait améliorée. Certains membres ont regretté que les principaux participants n'aient pas tous présenté des offres.

Au titre du point B de l'ordre du jour - état d'avancement des négociations bilatérales - la plupart des membres se sont déclarés satisfaits des négociations bilatérales qui ont eu lieu au cours de la semaine, mais l'absence de participation significative de la part de certains membres a été relevée avec préoccupation. Les Communautés européennes ont noté que des progrès avaient été réalisés, mais qu'il était encore trop tôt pour dire si le sens de la responsabilité qu'elles avaient constaté chez les participants porterait ses fruits. La Norvège a souligné que les participants devaient faire preuve de souplesse pendant les négociations en cours, et a dit que l'échec de ces négociations serait lourd de conséquences pour l'AGCS et pour l'OMC. Elle a également fait observer que les transports maritimes faisaient partie de l'AGCS et relèveraient juridiquement de l'Accord, quel que soit le résultat des négociations en cours. L'Australie et Singapour ont elles aussi relevé que le résultat des négociations en cours aurait une incidence sur le système commercial multilatéral. Singapour a souligné que des négociations bilatérales ne pouvaient être fructueuses que si les pays révélaient ce qu'ils étaient disposés à offrir. Elle craignait que l'échec des négociations en cours ne constitue un signe négatif pour la Conférence ministérielle qui devait se tenir plus tard dans l'année à Singapour. Les Etats-Unis, bien qu'étant encouragés par les nouvelles offres, ont souligné que les offres devaient constituer une libéralisation, et non pas refléter simplement la situation actuelle. Ils n'étaient pas persuadés que les offres existantes répondaient à ce critère. Leur décision de reconsidérer leur position dépendrait de l'évolution de la situation. Le Canada a dit qu'il importait de laisser de côté la question de la répartition appropriée de la responsabilité dans les négociations et d'aller de l'avant. Plusieurs membres ont rappelé leur volonté de faire aboutir les négociations.

Présentant des observations écrites au sujet du document de l'Australie distribué au cours de la réunion précédente, le Japon a déclaré que des engagements relatifs aux services de transport multimodal ne présenteraient pas d'intérêt en l'absence d'engagements substantiels concernant les trois grands volets. Le Canada a suggéré que le projet de liste soit à nouveau distribué après avoir été révisé de manière à inclure certaines des options concernant l'établissement des listes pour ce qui est du transport multimodal. Le Président a fait sienna la suggestion du Canada.

Au titre du point C de l'ordre du jour - questions se rapportant au paragraphe 7 de la Décision sur les négociations sur les services de transport maritime - les Communautés européennes, le Japon et la Norvège se sont à nouveau déclarés préoccupés par la législation récemment promulguée par les Etats-Unis qui autorisait l'exportation de pétrole d'Alaska, mais en réservait le transport à des navires battant pavillon des Etats-Unis. Le Japon a indiqué que cette législation était incompatible avec le paragraphe 7 de la Décision ministérielle sur les négociations sur les services de transport maritime qui préconisait un statu quo pendant les négociations et interdisait aux pays participants de prendre des mesures qui pourraient améliorer leur position de négociation. Les Communautés européennes et la Norvège ont dit qu'elles partageaient la préoccupation du Japon.

Il a été décidé que le Groupe tiendrait sa prochaine réunion le 8 mai 1996 et qu'il se réunirait ensuite à un échelon élevé le 23 mai 1996.